

## **CONFIDENCES**

**JEAN-PIERRE SUEUR SE PENCHE SUR LES SONDAGES...** La commission des Lois du Sénat vient de confier à Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, la responsabilité de co-rapporteur, avec Hugues Portelli, de l'élaboration d'un rapport sur la législation relative aux sondages.